

**PROCÈS –VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
TENUE LE 19 JANVIER 2022  
TEAMS**

**ORDRE DU JOUR**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

*Monsieur Nancy Bourdelais, directrice, déclare la réunion ouverte à 18h15.*

**2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM**

*Membres du personnel :*

*Marie-Pier Ricard, enseignante  
Francis Philibert, enseignant  
Julie Trépanier, technicienne SDG  
Jennifer Scrosati, orthopédagogue*

*Membres parents :*

*M. Sébastien Gagné, président  
Mme Rachel Duchesne  
Mme Jennifer Francoeur  
M. Patrick Dufresne  
Mme Jacqueline Ouellet, parent substitut*

*Directrice : Mme Nancy Bourdelais*

*Sont absent(e)s : Mme Geneviève Thibodeau  
À la suite de la prise des présences, le quorum est constaté.*

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Lecture de l'ordre du jour par M. Patrick Dufresne, président substitut.*

**CE2021-22/17** *Il est proposé par madame Jennifer Francoeur, appuyée par monsieur Francis Philibert, que l'ordre du jour soit adopté.*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

4. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 20 OCTOBRE 2021 - DOCUMENT**

*MADAME Nancy Bourdelais demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter au dernier procès-verbal.*

**CE2021-22/18** *Il est proposé par madame Julie Trépanier, appuyé par monsieur Patrick Dufresne, que le procès-verbal de la dernière réunion soit approuvé tel que présenté et apparaissant aux présentes.*

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

5. **DROIT DE PAROLE AU PUBLIC**

*Pas de public*

6. **SUJET D'ADOPTION**

7. **SUJET POUR APPROBATION**

**7.1** *Attestation de la réception des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées et plan de déploiement.*

*Mme Bourdelais présente au conseil d'établissement les sommes reçues par le ministère et investies dans l'école afin de soutenir la réussite. Les mesures sont expliquées.*

**CE2021-22/19** *Il est proposé par monsieur Patrick Dufresne, appuyé par madame Jennifer Scrosati d'approuver la demande d'autorisation annuelle concernant les mesures dédiées du MEES.*

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**7.2** *Dérogation pour le préaccueil 2022*

*Mme Bourdelais fait la demande de dérogation afin de permettre la tenue du préaccueil le 2 juin 2022 pour les nouveaux élèves du préscolaire.*

**CE2021-22/20** *Il est proposé par madame Jacqueline Ouellet et appuyé par Patrick Dufresne d'approuver la dérogation pour le préaccueil 2022.*

## 8. SUJET POUR CONSULTATION

### 8.1 Consultation sur le plan de répartition de clientèle 2022-2023

*Mme Bourdelais présente le plan de répartition présenté au conseil des commissaires. Ce plan de répartition est élaboré en fonction de la clientèle du bassin. La répartition au préscolaire prévoit le même nombre de groupes (7) de maternelles 4-5 ans que cette année (5 groupes de maternelles 5 ans et deux groupes de maternelles 4 ans). Au primaire, 9 groupes sont prévus : 1 groupe en 1<sup>re</sup> année, 2 groupes en 2<sup>e</sup> année, 2 groupes en 3<sup>e</sup> année, 2 groupes en 4<sup>e</sup> année, un groupe par niveau en 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> année.*

### 8.2 Consultation pour le choix du photographe en 2022-2023.

*Caroline Babin est proposée par tous les membres du CÉ. Un nouveau fond est suggéré : photo dans la classe. Marie-Pierre Ricard enverra des photos aux membres du CÉ. Les dates proposées sont les 13 et 14 septembre 2022.*

### 8.3 Consultation pour les critères de sélection des directions

*Mme Bourdelais présente les critères de sélection. Ceux-ci sont les mêmes que ceux présentés les cinq dernières années. Patrick Dufresne suggère qu'on ajoute « bonne complicité avec le CÉ ».*

## 9. SUJETS POUR INFORMATION

### 9.1 Comité de parents et présidente

### 9.2 Enseignants

### 9.3 Membre du soutien, des professionnels et du service de garde

### 9.4 Direction

*Embellissement de la cour d'école de Marguerite-Bourgeois. Dix bancs et deux buts de soccer ont été installés avant l'hiver. Au printemps, la classe extérieure sera réalisée. À l'été 2022, les espaces d'ombre seront réalisés.*

*Des lecteurs de CO2 ont été installés dans toutes les classes des deux édifices. La direction aura bientôt accès à un tableau de bord pour avoir la moyenne quotidienne de ppm. En bas de 1000ppm, c'est très bien. De 1000 à 1500 ppm, il faut davantage ouvrir les fenêtres et la porte.*

*10. Varia*

*11. Date de la prochaine réunion*

*Le mercredi 9 mars 2022 à l'édifice Marguerite-Bourgeois ou en Teams.*

*12. LEVÉE DE LA SÉANCE*

*CE2021-22/21 À 18h44, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Julie Trépanier, appuyée par madame Marie-Pierre Ricard, que la présente séance soit levée.*

*Le président,*

*La directrice,*

---

*Sébastien Gagné*

---

*Nancy Bourdelais*

*/nb*

*2022-01-19*